

ELLE NOUS A FAIT CONFIANCE

MISSION D'ARCHIVAGE DANS LA COMMUNE DE TARDETS-SORHOLUS

PAR FLORA ROSETE-BARBERO ET OPHÉLIE FONTAINE, ARCHIVISTES

La collectivité a pris contact avec le **Pôle Archives** du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques (CDG 64) pour un diagnostic de ses archives communales.

En effet, une **visite** donnant lieu à un **rapport détaillé** avec propositions chiffrées est préalable à toute intervention d'un archiviste diplômé du Pôle Archives.

Celui-ci comprend :

- | Un récolement sommaire métré,
- | Des préconisations sur la conservation des archives,
- | Un devis chiffré détaillant le nombre de jours d'interventions.

Suite à l'accord de la collectivité pour la **Mission 1** « Classement complet des archives », les archivistes sont intervenues sur place pour effectuer le travail de tri et classement.

Celui-ci consiste à :

- | Classer l'ensemble des documents de la collectivité,
- | Trier en procédant aux éliminations réglementaires,
- | Rédiger un inventaire détaillé des documents et un bordereau des éliminations,
- | Former des agents administratifs (et des élus) de la collectivité en fin de mission.

A l'issue de la mission, un compte-rendu d'intervention et une fiche d'évaluation sont envoyés en collectivité. Nous sollicitons ainsi leur avis en leur soumettant trois questions :

- « Pourquoi avoir fait appel au Pôle Archives du CDG 64 ? »
- « Quelles répercussions sur le travail au quotidien suite au passage de l'archiviste ? »
- « Recommanderiez-vous cette prestation à d'autres collectivités ? »

TÉMOIGNAGE DE LA COMMUNE DE TARDETS-SORHOLUS

Par Maïté PITRAU, Maire

« L'archivage était demandé par la secrétaire de mairie depuis plusieurs années. Avec l'arrivée d'un nouveau conseil municipal, les élus ont souhaité repartir de zéro et faire appel au Pôle Archives du CDG.

Le binôme a été super et très disponible lors de la recherche des dossiers. Depuis leur départ, aucun soucis n'est à soulever, grâce à l'inventaire nous retrouvons tout. C'est très agréable de travailler dans ces conditions.

Bien sûr que nous recommandons la Mission Archives à nos collègues, élus/secrétaires. Merci à Flora et Ophélie ».

Intervention de mars à juin 2021 - 27 jours de travail effectifs



Lors de l'état des lieux



Après le classement



Eliminations durant le classement



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTACTS

| Secrétariat Général
Pôle Archives
Sylvie LAPIEZ, Archiviste
Responsable de Pôle

☎ 06 38 16 75 53 – ☎ 05 59 84 40 40

| archives@cdg-64.fr

| www.cdg-64.fr